

TOMBOLA—CLUB INDEPENDANT OUVRIER, INCORPORE.

NEW EAST END BAKERY

Our process is altogether new. Our prices low. Our goods of the very best quality. WE INVITE THE LABORERS.
Bakers, Confectioners and Gaterers, Christening and Wedding Cakes, a Specialty.

JAMES DOUGLASS & SONS,

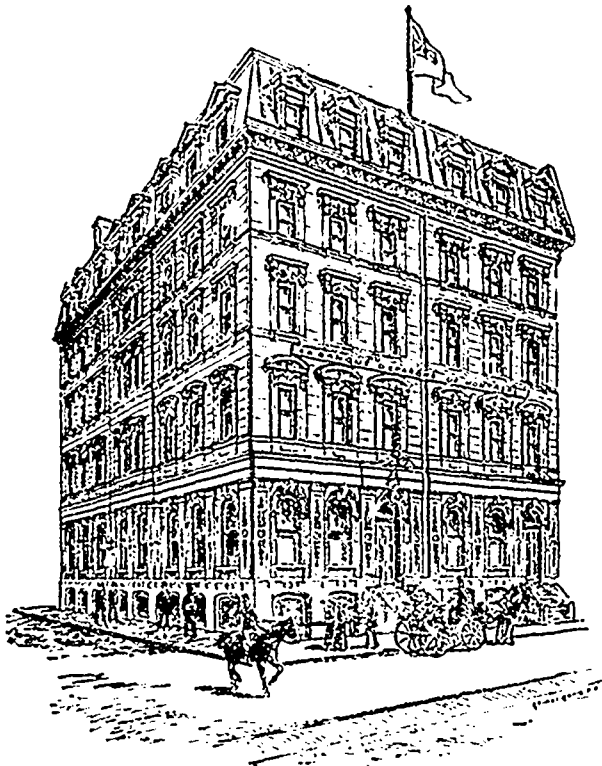
1389, ST. CATHERINE ST., . . . MONTREAL.

Boulangers, Confiseurs et Pourvoyeurs. Gateaux de Baptême et de Noce, une Spécialité.

Nouvelle Boulangerie de la partie Est

Notre procédé est tout-à-fait nouveau. Nos prix sont bas. Nos marchandises sont de première qualité.

Nous Invitons les Ouvriers.



LES ASSOCIATIONS SOEURS.

Le club Indépendant Ouvrier (Incorporé) est sans doute comme son nom l'indique une association affiliée avec aucun autre corps : il ne dépend absolument que de lui-même. Cependant, il ne saurait manquer de sympathie pour une association sœur qui a tant de points de ressemblance avec lui, une association dont l'humble début et le succès toujours croissant lui assurent maintenant une popularité digne d'envie. *Probitas labor justitia*, telle est la devise de la Société des Commis-Epiciers de Montréal, à laquelle les membres du club Indépendant Ouvrier sont fiers aujourd'hui d'offrir leurs félicitations et leurs témoignages sincères de sympathie.

Le but de cette société est celui de toute association bien organisée, c'est le but du club Indépendant Ouvrier, c'est le but auquel tendent le Travail et la justice réunis, mais pourquoi ne pas laisser parler un des membres de la Société des Commis-Epiciers qui dans quelques lignes bien pensées définit d'une manière aussi agréable que complète le but de leur belle association.

“ Le désir d'élever la classe des commis-épiciers au premier rang, promouvoir une meilleure amitié entre eux de façon qu'ils aiment mieux leur position la trouvant à l'égal des autres branches du commerce, accroître leur désir de s'instruire dans les diverses matières de leur ligne commerciale, ” voilà écrit-il le but de notre société. Est-ce assez clair, et disons le sans crainte, est-ce assez noble ?

Plaise à Dieu que chaque société, chaque club que possède notre bonne ville de Montréal, pussent chacun dans leurs sphères, énoncer des idées aussi honnêtes et surtout par leurs actes et leurs paroles tendre constamment à la réalisation de ces idées.

Le véritable fondateur de cette belle société est M. J. B. E. Poirier. A la fin de l'année 1893, ce Monsieur commença l'organisation ; travail acharné, dévouement de chaque heure, tout fut mis à contribution pour en assurer le succès aussi monsieur Poirier, aidé de son secrétaire d'alors M. J. A. Laughran, eut la joie de voir le 3 Février 1895, à la salle de St-Joseph, sa société assise sur des bases solides que les succès continus depuis consolident encore davantage. A cette date, monsieur l'abbé Bédard fut nommé chapelain et le Docteur Plouffe, médecin de la société. Des règlements furent adoptés, la contribution mensuelle arrêtée, ainsi

BANQUE D'EPARGNE de la CITE et du DISTRICT de MONTREAL.

CAPITAL SOUSCRIT, \$2,000,000
CAPITAL PAYE, - 600,000
RESERVE, - 400,000

Président : SIR WILLIAM HINGSTON,
Gérant . . . HENRI BARBEAU.

BUREAU PRINCIPAL : 176 RUE ST-JACQUES

SUCCESSALES : 656, rue Notre-Dame Est.
2312, rue Notre-Dame Ouest.
1232, rue Ste-Catherine Est.
Coin des rues Grand'Tronc et Shearer.

L'Acte d'Incorporation de la Banque pourvoit à la plus grande protection possible des Déposants, y compris les femmes et les mineurs.